



Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués à ce CT-SD qui devrait ,du moins sur le papier, être le plus important de l'année, de par son ordre du jour:

La présentation du PAE et des ER 2019 pour la DI de PACA-CORSE.

Au regard de ce point essentiel, L'USD-FO a fait le choix, d'assister à ce CT afin de défendre au mieux l'intérêt des personnels, dans le cadre de cette présentation, alors qu'un mouvement de grève et de rassemblement national initié par FO Fonction Publique et relayé par la Fédération des Finances FO est programmé ce jour.

Cette action fait face aux attaques multiples et incessantes du gouvernement à l'encontre des fonctionnaires et du statut de la Fonction Publique avec un passage en force de la loi remettant profondément en cause le recrutement, la mobilité, le régime indemnitaire et le dialogue social dans la fonction publique. Force est de constater que les ministères de Bercy sont une cible de choix dans les réductions des dépenses publiques, avec une remise en question récurrente de leurs missions ,de leurs effectifs et de leurs moyens.

Notre Fédération revendique :

Une revalorisation du point d'indice,

Une prime exceptionnelle pour l'ensemble des agents gérés par Bercy,

Un plan exceptionnel de promotions, une revalorisation des frais de déplacement,

Le maintien du Statut général et du code des pensions civiles et

militaires.

Toutefois en préambule une question se pose: Quelle est notre marge de manœuvre dans le cadre de ce CT -SD?

L'USD-FO, part du principe, concernant la répartition des effectifs de la DR et par services qu'il n'est pas question de suivre l'adage : « déshabiller Pierre pour habiller Paul ». La seule lecture des documents de travail, démontrent que tout est déjà bien ficelé et que l'exercice tournera, à la simple information! Ceci laisse, donc, augurer d'un nouveau CT-SD, davantage frustrant que constructif.

Impression, déjà, largement confirmée au niveau national, par le déroulé des CTR des 17/ 25 janvier et 4 février 2019 avec confirmation en particulier ,de la faiblesse des renforts en douane dans le cadre du BREXIT ou encore de la poursuite des pertes d'emplois au titre des gains de productivité.

À vous, aujourd'hui, monsieur le Président, et surtout monsieur le directeur Interrégional de nous démontrer le contraire.

Nous vous remercions, localement, de nous communiquer le document de travail national sur la présentation du BREXIT, dont nous avons déjà eu connaissance par le biais de nos élus en CTR. À ce titre, nous vous renvoyons aux analyses et autres commentaires que l'USD-FO a faite-au niveau national. Rien de plus à rajouter au niveau local.

Il n'est donc pas étonnant, et l'USD-FO le déplore fortement, de lire dans les documents de travail fournis par notre Direction Interrégionale , qu'il faut rendre des ETPT au titre des économies demandées aux directions.

De même sur le BREXIT, dans votre document de travail (cf: fiche 1 sur les perspectives du dédouanement), vous admettez, qu'il est difficile d'appréhender avec certitude (hormis quelques tendances, ce qui reste relativement flou...) quel sera l'impact de ce dernier en matière de dédouanement sur la seule base des éléments statistiques disponibles actuellement,les chiffres-DEB.

Nous sommes surpris de l'absence dans le cadre de ce CT-SD, de la présentation de votre PAP 2019 qui, même s'il est un exercice assez formel, permet de confronter le PAE et ER aux axes et orientations envisagées au sein de votre DI.

L'étude de vos documents à l'échelle de la DI de PACA-CORSE nous questionne sur quelques points qui ne constituent pas une liste exhaustive, loin s'en faut.

Concernant les ETPT SU, un exemple nous interpelle: c'est la déduction d'un agent, pour FOS Scanner, Vous dites « pour rapprocher les effectifs de référence des effectifs réels ». S'agit-il d'un nouveau concept ,au rabais, de la gestion de vos effectifs ?

Pour la DR de Nice, la DG aurait demandé que le Poste Centralisation Comptable soit -repris avec 13 agents en 2019 alors que la RR est fermée depuis le mois de novembre 2018. Cela brouille (et embrouille) la lecture de vos tableaux surtout par rapport aux ajustements entre les directions de l'interrégion et autres transferts comme, par exemple, le transfert de la moitié du PAE de la DRGC à compter du 1er juillet 2019 (l'autre moitié en 2020).

L'USD-FO vous rappelle les engagements qui ont été pris lors de la création, de la recette interrégionale de Marseille, en lieu et place des différentes RR de votre direction. Les personnels concernés attendent toujours, le calibrage définitif de cette nouvelle structure (fourchette entre 43 et 48 agents...), ce qui est loin d'être le cas actuellement!

Relatif au transfert de 17 ETPT de la DRGC vers la DR de Marseille (cf création CODT),qu'en est-il de la possibilité d'abonder ce service de 2 à 3 agents supplémentaires comme cela est le cas à Bordeaux ou Lille? Vous vous étiez engagé à plaider la demande auprès de la DG...

Les abondements d'un agent supplémentaire aux brigades d'Avignon et de Toulon au titre du PAE 2018 (renfort PPF) seront-ils suffisants en 2019 /20 ?

La question est la même pour les renforts BREXIT au titre de l'année 2019 pour les BSE de Marignane et de Nice (11 emplois), seront-ils suffisants ?

Au vu du contexte de précipitation régnant au sein de notre administration ,on peut en douter...

En outre,l'USD-FO insiste lourdement sur le fait, que le BREXIT aura aussi des effets sur certains services OP/CO qui seront impactés (pour reprendre le vocable administratif ,« fléchés » comme, par exemple, les bureaux de Marseille-Port et Fos) .Vous annoncez l'arrivée prochaine de 8 agents stagiaires. Toutefois, il ne faudrait pas perdre de vue que nous partons avec un déficit en effectif très lourd dans ces 2 bureaux (fer de lance des PUC mais à effectifs à flux tendus) pour les missions déjà existantes.

Et ce ne sont pas les seuls bureaux qui seront impactés,vous y faites vous même référence : cf bureaux d'Avignon,Nice et Marignane aéro par exemple.

Par conséquent, vous l'aurez compris, au vu de ce contexte, nous ne pouvons plus admettre,de lire dans les documents de travail l'expression « ETPT en déduction au titre des économies demandées aux directions ».

Ce n'est plus acceptable !

Votre PAE 2019 résulte de plusieurs mouvements selon votre expression mais vos « plus » sont des « plus » insuffisants, et vos « moins » sont des « moins » que nous condamnons issus souvent de transferts de missions,en faisant fi des compétences et de l'investissement professionnel des agents impactés (cf TGAP à la DGFIP) réorganisations/centralisations avec des suppressions d'effectifs (cf BSI d'Arles,) et aux calibrages sous dimensionnés (cf création RI ,CODT par exemple) .

La délégation USD-FO au CT-SD.

